

Etre associé(e)s de la Congrégation Notre-Dame

un chemin de partage
spirituel, fraternel et apostolique

Cécile Jacquerye-Heusers et les associés de
Belgique, septembre 2007

Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie... Marie, prenant une livre d'un parfum de vrai nard, très coûteux, en oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux ; et la maison s'emplit de la senteur du parfum.

Jean, 12, 1-3

Il y a certes diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations , mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun.

1 Corinthiens, 12, 4-7

Que Dieu soit votre amour entier.

Alix Le Clerc, lettre du 4 juin 1620

(Les Sœurs de la Congrégation) prieront qu'elles-mêmes et tous ceux du dehors qui seront jamais appelés à leur aide, se maintiennent toujours par ensemble en bonne intelligence, et parfaitement unis ; et que la sainte humilité chrétienne, la Reine charité, la paisible et modeste patience, et l'esprit de Dieu, et le zèle des âmes règnent puissamment entre eux en tout ce saint ouvrage.

St Pierre Fourier, Constitutions CND, 1640, prière de conclusion

Une expression significative de la participation des laïcs aux richesses de la vie consacrée se voit dans l'adhésion de fidèles laïcs aux divers Instituts, sous la forme nouvelle de ce qu'on appelle « membres associés » ou bien, suivant les besoins actuels dans certains contextes culturels, sous la forme d'un partage temporaire de la vie communautaire et l'engagement particulier de l'Institut dans la contemplation ou dans l'apostolat, à condition évidemment que la nature de sa vie interne n'en souffre pas. Il est juste d'avoir une grande estime pour ce genre de volontariat qui s'inspire des richesses de la vie consacrée.

Pape Jean-Paul II

Exhortation apostolique post-synodale **Vita Consecrata** sur la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde. 1996 (56).

Alors que les congrégations religieuses ont connu un essor considérable au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, le nombre des vocations ne cesse de diminuer aujourd'hui en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Pourtant, parallèlement à la raréfaction et au vieillissement des personnes consacrées, un phénomène nouveau apparaît : des laïcs¹, mariés ou célibataires, hommes ou femmes, frappent à la porte des congrégations et demandent de s'abreuver à la même source spirituelle. Signe des temps, sans doute, dans un monde sécularisé, matérialiste, inquiétant parfois.

Phénomène nouveau ? Pas vraiment, puisque, depuis le Moyen Age, les oblatures et les tiers-ordres fleurissent à côté des monastères. Chacune de ces institutions a ses spécificités et répond à des besoins du temps.²

Nous n'essaierons ici ni de rechercher une explication sociologique au phénomène des laïcs associés ni de répondre à la question : les laïcs associés sont-ils l'avenir des congrégations religieuses³? Notre visée est simplement de comprendre ce qui anime les hommes et les femmes qui ont désiré « s'associer » à la Congrégation Notre-Dame, Chanoinesses de Saint Augustin, fondée en 1597 par Pierre Fourier et Alix Le Clerc. Sans doute cela amènera-t-il à dessiner des orientations futures.

Ce texte est le fruit d'une expérience personnelle : l'appartenance depuis près de 7 ans à un groupe d'associés, en France d'abord, en Belgique ensuite. Il a été nourri par la rencontre d'associés du Brésil et du Congo, de nombreuses discussions avec des sœurs de la CND et diverses lectures, parmi lesquelles celle du petit livre de Laurent Boisvert « *Laïcs associés à une congrégation religieuse* » paru chez Bellarmin en 2001. Mais il veut essentiellement refléter l'opinion des associés belges, telle qu'elle s'est exprimée lors de nos rencontres et lors d'une petite enquête menée en août 2007⁴, et se faire l'écho de la rencontre internationale d'associés qui s'est tenue à Wishaw (Ecosse) du 31 août au 4 septembre 2007⁵.

Nous partirons de ce qui a déterminé des personnes très différentes les unes des autres à se définir comme « associés CND » : une **histoire (1)** qui les fait vivre et qu'ils veulent faire vivre. Nous verrons ensuite comment les associés peuvent partager, en complémentarité avec les religieuses, les trois grands domaines de la vie consacrée apostolique : **la spiritualité (2), la fraternité (3) et la mission (4)**. Par la suite, nous envisagerons les questions plus concrètes de **l'organisation (5)** et de **l'engagement (6)** et nous terminerons par les **projets (7)** qui nous semblent pertinents pour aujourd'hui.

¹ Même si les religieuses sont, elles aussi, des « laïques » (n'étant pas membres du clergé), nous distinguerons, par facilité, les « religieux » et les « laïcs ». Il serait plus exact de parler de « laïcs consacrés » et de « laïcs non consacrés »...

² En 1932, déjà, a été publié un petit fascicule *Affiliation des Chanoinesses de Notre-Dame à destination des anciennes élèves ou enfants de Marie de la Congrégation de Notre-Dame qui, sentant un appel à la perfection chrétienne, désirent un secours pour accomplir leurs devoirs d'état d'une manière très agréable à Notre-Seigneur et profitable à l'Eglise de Dieu*, considérées comme véritables « associées ». Ce fascicule contient une série de règles à suivre (vie spirituelle, pratique des vertus, apostolat), reflets d'une époque où les préceptes moraux avaient un tout autre statut. Ce n'est évidemment pas transposable aujourd'hui...

³ « Le religieux, figure du XXe siècle ; le laïc, figure du XXIe ? » comme on le dit parfois...

⁴ 14 associés sur 15 ont répondu au questionnaire qui se trouve en page 16 (annexe 1)

⁵ Voir ci-dessous en page 17 (annexe 2)

Ce texte n'est pas un produit fini...

Au contraire, il est une invitation à approfondir le sens d'une appartenance, à inventer un nouveau mode d'être personnel et collectif. Merci à toutes celles et à tous ceux, religieuses, associés, amis ou collaborateurs de la CND, qui l'ont enrichi et l'enrichiront encore de leur expérience et de leur désir !

L'onction de Béthanie⁶, qui figure en exergue de notre texte, apparaît souvent comme emblématique de la vie consacrée, particulièrement féminine, *déploiement de l'esprit évangélique à l'état pur, synthèse de gratuité, d'inconditionnalité, d'amour sans limite et de liberté sans entrave*⁷.

Sans assimiler les laïcs et les religieux, il nous semble qu'être associé à une congrégation est aussi de l'ordre de la **gratuité**, de l'ordre du don pur comme le geste de Marie de Béthanie, geste qui anticipe celui de Jésus au lavement des pieds, et qui répand une bonne odeur dans toute la maison...

Le parfum de la Congrégation Notre-Dame se répand depuis plus de 400 ans. C'est son **charisme**⁸. Lors du Chapitre général de 2002, les sœurs ont affirmé : *Le charisme venant d'Alix Le Clerc et de Pierre Fourier appartient et à la vie religieuse et à la vie laïque... Aujourd'hui, les Associés en sont aussi les héritiers pléniers et légitimes.*⁹

Tous nous poursuivons un même but : faire de l'Évangile une Bonne Nouvelle pour le plus grand nombre, particulièrement pour les plus démunis de notre société. Là où nous sommes. Avec, comme le dit Saint Paul¹⁰, **nos dons et nos missions spécifiques**. Que ce soit dans notre maison ou dans un couvent, c'est le même Esprit qui nous rassemble. C'est le même Esprit qui nous est donné en vue du bien commun. Nous sommes tous porteurs du même élan par notre sacrement de baptême.

Chacune et chacun d'entre nous mettra l'accent sur ce qui lui tient à cœur. Certains associés, les plus nombreux, « entrent en congrégation » par la voie des projets, la voie du concret, l'insertion dans les écoles par exemple. D'autres ont davantage le désir de se nourrir spirituellement et de prier ensemble. On rencontre, de plus, des variantes nationales, tel pays se révélant plus « mystique », tel autre plus engagé dans le social.

Alors, puisque Jean-Paul II, dans son exhortation *Vita Consecrata*¹¹, nous y invite, courons joyeusement et lucidement sur ce **chemin de partage spirituel, fraternel et apostolique** avec les sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Qui sait s'il n'apparaîtra pas, dans quelques jours, dans quelques années, dans quelques siècles, comme un chemin de résurrection ?

⁶ Jean, XII, 1-3. Ce texte a été choisi parce qu'il a été médité lors de la réunion des associés belges, le 11 juin 2005 à Jupille.

⁷ Joseph Giguère, « Point de vue sur la vie religieuse dans la société et dans l'Église ». *La vie des communautés religieuses*, nov.déc. 1997, p. 272.

⁸ Le mot « charisme » est pris dans son sens étymologique de « grâce ». Le dictionnaire Robert définit le charisme comme « un don particulier conféré par grâce divine, pour le bien commun ».

⁹ CND 108, décembre 2002, p. 34

¹⁰ 1 Corinthiens 12, 4-7

¹¹ Pape Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita Consecrata* sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde. 1996 (56).

1. Faire vivre une Histoire, transmettre un charisme ¹²

Décider d'être laïc associé de la Congrégation Notre-Dame, c'est faire vivre une Histoire à la fois personnelle et collective.

Tous les associés CND ont, un jour ou l'autre, rencontré la CND dans leur vie personnelle, à l'école ou dans leur profession. Des mères ou des sœurs (suivant les époques !) les ont marqués, les ont nourris, les ont fait grandir... ¹³ On pourrait ainsi schématiser le **processus d' « association »** :

rencontre > interpellation > questionnement > désir de communion > approfondissement spirituel et engagement dans des projets.

Les religieuses ont témoigné d'une Histoire de plus de 400 ans, Histoire elle-même inexplicable sans l'événement fondateur d'il y a plus de deux mille ans. Elles ont témoigné de l'intuition de Pierre Fourier et d'Alix Le Clerc. Elles ont transmis un charisme particulier qui n'est lui-même qu'un des angles d'approche du charisme général de tout chrétien, tel qu'il s'exprime dans l'Évangile.

Profondément marqués par ce témoignage, les associés veulent faire fructifier autour d'eux la grâce reçue. Laurent Boisvert met bien en évidence cet objectif que partagent religieux et laïcs : *Comprendre avec justesse le charisme initial pour l'incarner avec authenticité dans la vie séculière et le contexte contemporain, tel est l'objectif que sont appelés à poursuivre ensemble religieux et laïcs.* ¹⁴

Quel est donc le charisme initial de la Congrégation Notre-Dame ?

Le charisme initial de la CND, c'est l'éducation. Le premier texte d'institution de la CND l'exprime nettement : *La première et principale partie de notre but et par le moyen de laquelle nous espérons procurer que Dieu soit honoré...est de dresser des écoles publiques et y enseigner gratuitement les filles à lire et à écrire...* ¹⁵

Mais les nombreuses congrégations enseignantes n'ont pas toutes la même vision de l'éducation. Si on interroge les associés CND, ou plus généralement ceux qui ont rencontré les sœurs de la Congrégation, les mots « confiance », « liberté », « respect de chacun » reviennent régulièrement. Et de citer la phrase célèbre d'Alix Le Clerc : *Fais-le grandir.*

On pourrait ajouter d'autres citations bien connues de Pierre Fourier : *On leur apprendra à vivre et à bien vivre. Ne pas considérer les personnes comme elles devraient être... mais telles qu'elles sont et peuvent être. Elles (les maîtresses d'école) ne se dépiteront ou fâcheront contre celles qui auront de la peine d'apprendre. Que les écolières vivent joyeuses et bien contentes...*

Comment transmettre ce charisme aujourd'hui ?

¹² Voir le sens donné au mot « charisme » dans l'introduction (note 8).

¹³ Voir par exemple les documents publiés par la CND lors du 4^e centenaire en 1998 *La Congrégation Notre-Dame, ce qu'en disent amis et proches* et lors du Chapitre général de 2002 *Les associés CND nous parlent*.

¹⁴ Laurent Boisvert, *Laïcs associés à une congrégation religieuse*. Bellarmin, 2001, p. 17

¹⁵ Pierre Fourier, *Règlement provisionnel*, 1598. Les autres textes d'institution (1603, 1610, 1617, 1640) reprennent chaque fois cette mission première.

Dans cette optique, l'Association Alix Le Clerc, qui regroupe les écoles sous la Tutelle de la CND en France, a élaboré, sous la conduite de Sœur Cécile Marion, un document très intéressant, *Notre Tour de Main, L'inspiration éducative de la Congrégation Notre-Dame*. Quotidiennement, des milliers de chefs d'établissement scolaire et d'enseignants (pas nécessairement « associés » !), transmettent, consciemment ou inconsciemment, ce charisme éducatif.¹⁶

Mais l'éducation n'est sans doute que la partie visible de l'iceberg... ¹⁷

Comme le dit Sœur Paule Sagot, *le propre d'un charisme est de transmettre à travers le temps un esprit, une manière de vivre l'Évangile, un regard sur autrui et sur le monde. Retrouver l'esprit d'un fondateur, ce n'est pas répéter ni même imaginer ce qu'il ferait actuellement. C'est se pénétrer de son regard pour inventer, comme lui, du neuf.*¹⁸

Dans cette phrase se lit la triple réalité de la vie consacrée :

- la spiritualité (esprit, manière de vivre l'Évangile)
- la fraternité (regard sur autrui)
- la mission (regard sur le monde).

Si la mission première de la CND est l'éducation, son charisme est le fruit de ces trois composantes. Le rayonnement éducatif des religieuses s'expliquerait-il si elles ne vivaient pas l'union à Dieu et la vie fraternelle ? Comme le dit le Pape Jean-Paul II, *La vie religieuse sera d'autant plus apostolique que le don de soi au Seigneur Jésus sera plus intérieur, la forme communautaire d'existence plus fraternelle, l'engagement dans la mission spécifique de l'Institut plus ardent.*¹⁹

Tout en gardant leur spécificité (les associés ne vivent pas la vie communautaire), les associés sont invités à partager ce charisme pour le transmettre.²⁰

Concrètement, **la transmission implique deux types d'action** auxquels sont familiers les associés CND :

- l'étude de l'Histoire : exposés sur les fondateurs (assurés, par exemple, en France par Sœur Thérèse du Peyroux, en Belgique, par Sœur Edith Pirard) ; actualisation des Textes Fondateurs menée en équipe sous la conduite de Sœur Marie-Laure Bradel ; pèlerinage en Lorraine sur les lieux d'origine de la Congrégation (associés français en 2003, associés belges en 2005) ...

¹⁶ Transmettre le charisme c'est aussi assumer l'histoire telle qu'elle est, sans remords ni regret. Beaucoup d'associés ont connu le temps des « grandes écoles ». Aujourd'hui, la CND met davantage l'accent sur la justice, répondant ainsi aux signes des temps. Toute cette histoire peut être vue comme une richesse.

¹⁷ Dans les textes d'institution, l'éducation est toujours associée à ce qu'on appelle la « Trilogie de Poussay » (du nom de la première école de la CND), dont une des formulations se trouve dans le *Sommaire du dessein* de 1610 : *En cet exercice d'instruction... pour la plus grande gloire et honneur de Dieu, pour le salut et perfection d'elles-mêmes (les religieuses), et pour l'aide du prochain tant spirituelle que temporelle.*

¹⁸ Paule Sagot, *Pierre Fourier, Alix Le Clerc, spiritualité*. Paris, CND, 1998, p. 15

¹⁹ Pape Jean-Paul II, *Vita Consecrata*, (72D)

²⁰ Voir l'article de Bruno Chenu repris dans la revue *CND* 101 de mars 2000, p. 12 : *Les charismes meurent s'ils restent confinés dans des espaces limités ; ils ont besoin d'être à ciel ouvert et à l'air libre, ils ont besoin de provocations nouvelles. Et même, plus la provocation est forte et exige une inculturation-traduction difficile, parce qu'elle provient d'une culture différente de la nôtre, plus salutaire est cette situation pour une compréhension renouvelée du charisme qui est comme pressé dans sa densité de signification.*

- la commémoration : les associés participent régulièrement aux « anniversaires » : 400^e de la CND en 97-98, 125^e de l'Institut Notre-Dame de Jupille en 2004, 75^e de la CND au Viet Nam en 2005, 100^e de la CND au Brésil en 2006, 60^e anniversaire de la béatification d'Alix Le Clerc à Nancy le 14 octobre 2007...

2. Partager la spiritualité

Dans les réponses au questionnaire²¹ remis aux associés belges en août 2007 figurent presque à égalité deux raisons d'être des associés : partager la spiritualité et collaborer aux projets des sœurs. C'est dire que, pour la plupart d'entre nous, l'un ne va pas sans l'autre.

Lors de leur réunion du 20 mars 2004, les associés belges ont essayé de définir le mot « spiritualité » : ligne de vie, source de vie intérieure, vie en cheminant avec Jésus-Christ, qualité de présence, relation à soi/ à l'autre/ à Dieu...

Laurent Boisvert reprend, lui, une belle définition de la spiritualité : *La vie spirituelle n'est rien d'autre que la vie chrétienne mais vécue librement et intensément.*²² Les mots « librement et intensément » nous semblent bien dans la lignée de saint Augustin, référence théologique essentielle de la CND : *Aime et fais ce que tu veux.*

Sœur Paule Sagot a consacré une brochure très intéressante à la spiritualité des fondateurs, Pierre Fourier et Alix Le Clerc.²³ Epinglons quelques **points forts de cette spiritualité** :

- une spiritualité du désir (dans l'esprit de saint Augustin) : *le signe que nous aimons Dieu c'est notre désir de l'aimer* (PF)
- à la source de cette spiritualité, la confiance en Dieu et le désir d'intimité avec lui : *que Dieu soit votre amour entier ; quand je suis avec toi, il te doit suffire ; octroie-moi Seigneur que tu sois en moi, et moi en toi et qu'ainsi assemblés nous puissions toujours demeurer ensemble* (ALC)
- une spiritualité de l'incarnation (enracinement dans le concret) : *suivre Notre-Seigneur partout où il ira... lorsqu'il était visiblement conversant en ce monde ; que toutes choses tant prospères que contraires vous soient chemin pour tirer droit à Dieu* (PF)
- une spiritualité du regard, de l'attention à l'autre, particulièrement le plus démuné : *donnons en étrennes, en présents, nos yeux d'hommes, nos yeux d'humanité, et de miséricorde aux pauvres affligés ; ne nuire à personne, être utile à tous* (PF)

En bref, nous voyons la spiritualité CND comme une spiritualité très concrète qui part du désir de chacun, tel qu'il se situe, qui s'ouvre à l'autre regardé avec confiance et optimisme, et qui débouche sur l'action. Le lien spiritualité et action est bien exprimé par Alix Le Clerc, à partir du modèle de Marthe et Marie :

Les religieuses de la Congrégation ayant une vie mêlée, si elles ne faisaient un grand fond de spiritualité dès le commencement, qu'elles seraient sujettes à être facilement distraites et diverties (détournées) par l'exercice de l'instruction (...) Qu'il fallait que leurs actions

²¹ Voir ci-dessous, page 16

²² L. Boisvert, *op. cit.*, p. 26

²³ P. Sagot, *op. cit.*

fussent ardentes en charité, luisantes en bonnes œuvres et exemples de vertus, qu'elles devaient toujours regarder le Fils de Dieu ou la Sainte Vierge, agissant et conversant (vivant) avec le prochain(...), la fin principale étant d'honorer leurs saintes actions et de les suivre au plus près qu'il leur sera possible, joignant l'exercice de Marthe et de Marie, cherchant toujours l'honneur et gloire de Dieu, avec le salut des âmes.^{24 25}

Alix Le Clerc invite donc les religieuses à être à la fois Marthe et Marie, la spiritualité enrichissant l'action et réciproquement. Voilà une invitation particulièrement adaptée aux associés où peut s'enraciner la complémentarité entre les religieuses et les laïcs :

- les religieuses apportent aux laïcs leur vision éducative en lien étroit avec le charisme de la Congrégation, l'ouverture à la richesse interculturelle et à l'internationalité de la Congrégation, le témoignage de leur vie communautaire, de leur prière (célébration de la Liturgie des Heures, par exemple), de la mise en œuvre des conseils évangéliques (chasteté, pauvreté, obéissance), un approfondissement théologique, la valeur de la fidélité (peu promue dans notre monde moderne)...
- les laïcs, ayant davantage encore que les religieuses une « vie mêlée », sont encore plus « incarnés » (ils sont confrontés parfois durement au monde moderne, à la crise de la famille, au chômage) ; ils apporteront donc un éclairage plus concret (aidant parfois à « dépolvériser » le langage théologique), une vue critique sur les formes de vie ecclésiastique, le dynamisme et l'enthousiasme de la « jeunesse »...

Pour que cette complémentarité s'épanouisse, deux conditions doivent être remplies : l'écoute mutuelle et le partage de temps forts (prière commune, approfondissement de certains aspects de la spiritualité, par exemple). C'est aussi dans ces temps forts que s'expérimentent les prémices d'une vie fraternelle...

3. Partager la vie fraternelle

Dans le questionnaire remis aux associés, nous avons repris une expression utilisée par Laurent Boisvert et proposé : « les associés devraient d'abord faire communauté avec les sœurs ». Les religieuses comme les laïcs ont répondu « non » ou, en tout cas, le mot « communauté » doit être précisé.

Cette réponse est évidemment intéressante. Elle signifie bien que les associés ne sont pas appelés à la même forme de vie que les sœurs. Tous, religieuses et laïcs, nous vivons plusieurs appartenances (affectives, professionnelles, associatives...). Mais si, pour les religieuses, la vie communautaire est le pôle intégrateur de ces appartenances, les laïcs, eux, appartiennent en priorité à leur milieu conjugal et familial.

Il n'est donc pas question d'imaginer un monde idéal où les associés partageraient la communauté des sœurs. Là, le modèle des associés s'écarte radicalement de certains modèles d'oblation. D'autant plus qu'on ne peut « faire communauté » de la même manière avec une congrégation apostolique et avec une congrégation contemplative. Les oblats bénédictins, par exemple, sont liés à un monastère particulier dont ils partagent, dans la mesure du possible,

²⁴ On retrouve dans cette citation d'Alix Le Clerc la « Trilogie de Poussay » : honneur et gloire de Dieu, perfection personnelle et salut des âmes.

²⁵ Alix Le Clerc, « Notes des Cahiers », Editions du Cerf, 2004, p. 136

les temps de prière. C'est pourquoi l'expression « partager la vie fraternelle » nous semble plus pertinente pour les associés CND.

Mais pourquoi cette insistance sur la vie fraternelle ?

L'idéal évangélique que nous partageons, religieuses et associés, met en évidence la communauté parce que celle-ci initie le règne de Dieu. Comme le dit le Pape Jean-Paul II, *c'est le projet divin de faire de toute l'humanité, dans la civilisation de l'amour, la grande famille des fils de Dieu*.²⁶ A ce titre, faire communauté devrait être le premier devoir du chrétien, quelle que soit sa vocation.

Concrètement, la comparaison avec la famille peut être éclairante²⁷. Religieuses et associés appartiennent à une **même famille charismatique** (au sens de grâce reçue) : c'est, comme le dit Laurent Boisvert, une famille pluriforme qui respecte la spécificité de chaque état de vie sans subordination ni confusion.

Comme dans toute famille, les relations doivent être cultivées pour qu'elles soient authentiques et vivifiantes. Diverses initiatives vont dans ce sens :

- initiatives des religieuses : journées « portes ouvertes » de la Vicairie de Belgique, rencontres internationales (31 août-4 septembre 2007 à Wishaw en Ecosse, par exemple²⁸), « page des associés » de la revue CND...
- initiatives des associés : visite aux sœurs âgées, séjours dans des communautés à l'étranger, correspondance avec des associés d'autres pays, accueil des sœurs étrangères en Belgique, organisation de visites touristiques lors du chapitre général...

La **communication** entre associés pourrait aussi s'intensifier. Et pour cela, il faut se connaître et se rencontrer ! Vivre 4 jours avec les mêmes personnes, comme en Ecosse, permet d'approfondir les liens entre nous. Il a été proposé là-bas de constituer un annuaire international d'associés, d'échanger nos adresses électroniques, de nous soutenir l'un l'autre. Bref, d'enrichir notre vie fraternelle !

4. Partager la mission

Nous l'avons déjà dit : la principale motivation des associés est de collaborer aux projets des sœurs, en d'autres termes, de partager leur mission.

Une distinction s'impose pourtant ici. En Amérique, en Asie, en Afrique, en Europe, des dizaines de milliers de personnes collaborent aux projets des sœurs sans pour autant se déclarer « associés ». Pensons, par exemple, aux chefs d'établissement et aux enseignants des nombreuses écoles de la CND. Est-ce à dire qu'il leur manque quelque chose pour partager pleinement la mission ? Nous ne le pensons pas. Tout dépend de la disposition intérieure des personnes.

Mais l'appartenance au groupe des associés n'entraînerait-elle pas un devoir plus pressant de collaborer à la mission ? Il ne s'agirait pas tant de travailler concrètement dans une école, par

²⁶ Pape Jean-Paul II, *Vita consecrata*, 35C

²⁷ Lorsque les associés évoquent leur expérience, ils utilisent spontanément un vocabulaire familial, les mots « mère » ou « sœur » prenant alors tout leur sens.

²⁸ Voir ci-dessous, page 17 (annexe 2)

exemple, mais plutôt de porter avec la Congrégation la **réflexion sur la mission éducative** qui est la sienne aujourd'hui.

Là, les associés ont sans doute un rôle précieux à jouer, salutaire peut-être pour les communautés religieuses, comme le suggère Joseph Giguère : *C'est en démocratisant mission et charisme, en les exposant en quelque sorte sur la place publique pour qu'ils s'imprègnent des souffrances, revendications, espoirs et générosités des hommes et des femmes d'aujourd'hui, que les communautés se mettront vraisemblablement sur la voie la plus féconde pour trouver dans leur faiblesse actuelle une force nouvelle.*²⁹

Oui, les associés peuvent partager avec les sœurs la lecture des signes des temps !

Si l'on veut vraiment transmettre le charisme de la Congrégation, on peut se demander :

- que ferait Pierre Fourier aujourd'hui ? ou mieux, comme le suggère Sœur Paule Sagot, *ce n'est pas répéter ni même imaginer ce qu'il ferait actuellement, c'est se pénétrer de son regard pour inventer, comme lui, du neuf*³⁰
- comment entendre aujourd'hui la phrase prononcée par Marie aux Noces de Cana, une des références évangéliques de la Congrégation : *faites tout ce qu'il vous dira ?*
- comment mettre en pratique le vœu d'Alix Le Clerc de *faire tout le bien possible ?*

Les réponses à ces questions ne peuvent être que collectives. On s'accordera facilement sur la mission générale de la CND exprimée par le *fais-le grandir* d'Alix Le Clerc. Mais l'histoire de la CND montre que, suivant les époques, la mission spécifique a été perçue différemment. La résolution du Chapitre général de 1990 était significative : « Education – Justice – Communion ». Elle exprime bien l'importance accrue de l'aspect « justice » travaillé efficacement par l'Instance Justice³¹.

Les associés CND sont tous insérés dans des contextes professionnels et associatifs différents. Ils accomplissent déjà leur mission dans le quotidien, qui en tant qu'enseignant, qui en tant que catéchiste, qui en tant que retraitée visiteuse de malades. C'est là tout d'abord qu'ils incarnent le charisme de la CND ! Difficile de percevoir ce qui les différencie des autres, bien sûr, comme il est parfois difficile de distinguer une religieuse professeur dans une prison ou pratiquant l'artisanat avec des handicapés d'un laïc qui exerce le même apostolat...

C'est donc la disposition intérieure qui fera la différence ! Partager la mission de la CND serait alors simplement témoigner de la rencontre du Christ dans le quotidien (vivre la spiritualité de l'Incarnation) et viser la fécondité plutôt que l'efficacité. L'on perçoit donc bien à quel point les 3 domaines de la vie consacrée (spiritualité, fraternité, mission) sont liés même pour les associés.

Ce qui n'empêche pas les associés de souhaiter **orienter l'action de la CND**... On remarque par exemple que plusieurs associés sont issus des « grandes écoles » de la CND. Un leitmotiv dans leur discours : que la CND n'oublie pas les écoles ! On a parfois eu l'impression que la Congrégation voulait oublier un passé soupçonné d'« élitisme ». Or l'histoire doit être

²⁹ Giguère Joseph, *op.cit.*, p. 272

³⁰ Paule Sagot, *op.cit.* p. 15

³¹ Voir à cet égard plusieurs articles dans la revue CND et une excellente brochure de l'Instance Justice *Expériences apostoliques*, malheureusement sans date mais publiée vraisemblablement en 2005.

assumée sans remords ni regret, comme une richesse. Et les *petites filles tant pauvres que riches* ont encore besoin de la Congrégation aujourd'hui.³²

Concrètement, de nombreuses actions ont déjà été accomplies par les associés belges. Citons-en quelques-unes : aide financière pour les Ecoles du Cœur du Viet Nam, les écoles de Kolwezi (Congo) et de Juazeiro (Brésil), formation d'enseignants à Kolwezi, peinture d'une fresque sur Mère Alix à Juazeiro, évocation de l'histoire au Berlaymont et à Jupille, formation de jeunes sœurs congolaises...

Dans les autres pays aussi, les associés collaborent activement à la mission de la CND : assistance aux prisonniers (Kolwezi), amélioration de la distribution d'eau au Congo, don de machines à tricoter en Ouganda (Grande-Bretagne), Ecoles du Cœur, aide à un orphelinat et catéchèse (Viet Nam), médecine alternative et artisanat (Brésil), présence au milieu de la population musulmane (Algérie)...

5. Partenaires et responsables

Poser la question de l'institution alors que le groupe des associés n'a pas 10 ans en France ou en Belgique peut paraître prématuré. Mais elle se posera tôt ou tard. Laurent Boisvert le dit avec justesse : *Un élan ne peut durer s'il ne consent pas à s'institutionnaliser tant soit peu*³³.

L'institution peut faire peur...car elle implique un engagement. Nous la voyons plutôt comme Fernande Richard : *L'institution c'est un lieu d'espoir pour faire un chemin... Elle est cet espace et ce temps qu'individuellement et collectivement on s'est donnés pour s'assumer et assumer le chemin de la vie. Ce qu'il y a à préserver dans une institution c'est le sens qu'on lui donne, les besoins auxquels elle répond réellement.*³⁴

Voyons un peu comment les choses ont évolué depuis quelques années :

- dans les années 90, les premiers pays à connaître des associés sont l'Ecosse et le Brésil (le rayonnement personnel de l'une ou de l'autre sœur semble avoir joué un grand rôle)
- lors du Chapitre général de Caravate en 1996, l'existence des associés a été reconnue
- le Chapitre général de Berlaymont en 2002 s'est terminé par une série de décisions en faveur de la collaboration entre les religieuses et les associés
- les associés ont été invités lors de réunions vicariales, d'anniversaires...
- en 2005, les sœurs responsables des associés se sont réunies en Ecosse et ont pris des décisions importantes : présence d'une sœur référente dans chaque vicairie, par exemple (en Belgique, Sœur Edith Pirard ; en France, Sœur Marie-Armelle Girardon).

Mais l'organisation des associés et leur éventuelle collaboration aux orientations de la CND n'ont pas encore été envisagés.

Il a donc été demandé aux associés belges comment il voyaient l'organisation du groupe et les liens avec la Congrégation. Voici les grandes tendances exprimées :

³² On pourrait se demander qui sont aujourd'hui les plus démunis. Ceux qui n'ont pas accès à un niveau de vie décent, sans aucun doute, mais aussi ceux qui souffrent de solitude, du manque d'affection, ceux qui n'ont connu que l'échec scolaire et professionnel, ceux à qui on n'a jamais appris la joie de donner ou la possibilité de penser à autre chose que la satisfaction de ses besoins immédiats...

³³ L. Boisvert, *op.cit.*, p. 63

³⁴ Fernande Richard, « L'institution, une réalité fragile » dans *La vie des communautés religieuses*, nov-déc 1997, p. 311

- organisation du groupe : pour une majorité, le groupe devrait avoir un **délégué par pays élu par le groupe des associés** ; pour d'autres, il suffit d'avoir un secrétaire pour assurer la communication ; remarquons que les compétences de l'éventuel délégué n'ont pas été précisées
- le lien avec la CND est affirmé avec force : il y a unanimité sur le fait qu'il faut toujours **en référer à la Congrégation** (mais pas nécessairement à la sœur référente !)
- participation aux grandes orientations de la CND : une très large majorité souhaite que les associés aient un **pouvoir consultatif** (non pas décisionnel) au Chapitre général ; elle souhaite une **participation partielle mais active au Chapitre général** (et pas seulement pour rendre service !) d'un délégué par pays.

Ces résultats montrent bien que les associés affirment leur partenariat avec la CND, sans vouloir partager le pouvoir. Ils souhaitent par contre être écoutés (partager les expériences, exprimer les attentes...).

Lors de la rencontre internationale d'associés en Ecosse ³⁵, les associés présents ont exprimé leur enthousiasme à l'idée qu'un représentant de chaque pays participe au Chapitre général qui se tiendra à Szombathely (Hongrie) à partir du 15 juillet 2008. Pourtant, leur attitude est empreinte de respect (de timidité ?) vis-à-vis des sœurs : il a été proposé que les associés assistent au Chapitre « to observe and to participate when requested by the sisters ». Quant aux sœurs de Grande-Bretagne présentes, plus audacieuses sans doute, elles voient là une occasion fantastique d'aller de l'avant, poussées par les associés...

Sœur Véronique Wathelet, conseillère générale, était invitée à la réunion des associés belges au Berlaymont, le 15 septembre 2007. Elle y a précisé les modalités de notre participation telles qu'elles ont été définies par le Généralat :

- un associé par pays, choisi par le Généralat parmi une liste proposée par le groupe (pratique conforme à celle utilisée pour les sœurs invitées)
- lors de la première partie du Chapitre (du 15 au 21 juillet 2008)
- pour collaborer à l'évaluation des six années précédentes et à la mise en place de perspectives pour les six années à venir, à partir de la question « quelle est notre insertion dans le monde et dans la vie ? »

Elle nous a rappelé que ce sont les questions des laïcs qui font avancer la Congrégation et que « nous sommes diverses dans nos options mais unies dans l'essentiel », suivant la formule de Sœur Elisabeth Giron.

Prenons donc la chance qui nous est donnée et préparons ce Chapitre dans nos groupes régionaux ! C'est un pas important franchi pour être pleinement « partenaires et responsables » .

³⁵ Voir ci-dessous, page 17 (annexe 2).

6. S'engager ?

Décider de devenir associé est une démarche personnelle qui répond à des motivations tant affectives qu'intellectuelles ou spirituelles. Une démarche gratuite où rien n'est attendu en retour. Les associés s'expriment souvent en disant qu'ils souhaitent simplement « rendre la grâce reçue ». Pourquoi parler alors d'engagement qui impliquerait peut-être « durée », « devoir », « évaluation »... ?

Dans certains pays pourtant (Angleterre et Brésil, par exemple), les associés CND s'engagent solennellement par écrit et cet engagement peut être accompagné d'une célébration.³⁶

Mais en Belgique, deux associés seulement ont accepté l'idée d'un engagement financier, et un autre, l'idée d'un engagement écrit pour une durée déterminée qui permettrait de faciliter les contacts avec des associés étrangers. Les réponses au questionnaire sont pratiquement unanimes : l'engagement comme associé CND ne doit pas se matérialiser : il s'agit simplement de s'engager à collaborer aux projets de la CND et de vivre en chrétien conformément à l'esprit de la CND (les deux propositions ont été retenues).

Sans doute peut-on voir dans la peur de matérialiser un engagement un phénomène caractéristique de nos pays... mais d'autres raisons peuvent être invoquées :

- la formulation des propositions était trop schématique : les modalités de chacune devraient être discutées en groupe
- nous avons tous diverses appartenances et déjà, pour la plupart, des engagements dans des mouvements d'inspiration chrétienne, dans des mouvements associatifs, politiques par exemple, où nous pouvons aussi témoigner de notre vie chrétienne
- nous ne voyons pas encore clair dans notre mission spécifique d'associés CND

Même si, momentanément, l'engagement ne se matérialise pas, en Belgique et en France notamment, il est possible que, peu à peu, il prenne tout son sens. Il y a là matière à réflexion personnelle et collective. Les contacts avec des associés étrangers nous aideront sans doute à avancer dans cette voie.

7. Pour quels projets ?

Lorsque nous avons parlé de la mission, nous avons évoqué les questions que nous devrions nous poser collectivement pour voir quels projets sont pertinents pour aujourd'hui. Mais comment nous pénétrer du regard de Pierre Fourier pour inventer, comme lui, du neuf ?

Les réponses à l'enquête des associés belges révèlent un classement quasi unanime des projets :

- 1) collaboration dans les écoles
- 2) formation des jeunes sœurs
- 3) approfondissement de la spiritualité
- 4) présence auprès des sœurs âgées
- 5) contacts avec les associés étrangers
- 6) prier avec les sœurs et les associés

³⁶ Voici la formule utilisée au Brésil : « *Moi.....devant Dieu et la communauté ici présente, à l'exemple de saint Pierre Fourier et Alix, j'assume (je renouvelle) la promesse d'être associé(e) à la Congrégation Notre-Dame, pour faire tout le bien possible et aider mes frères et mes sœurs à grandir dans la foi et la dignité humaine* ». Voir CND 104, mars-avril 2001 p. 17 et CND 109, avril 2003, p. 21.

7) aide financière (on ne veut pas soutenir n'importe quel projet !)

On peut regrouper ces projets sous trois rubriques : l'éducation, la spiritualité, la vie fraternelle.

7.1. L'**éducation**, nous l'avons déjà dit, est la grande mission de la Congrégation et elle est perçue comme telle par les associés.

Nous nous permettons ici de faire des propositions d'action qui devraient évidemment être discutées collectivement. Les associés en lien avec le monde de l'enseignement pourraient y collaborer efficacement :

- le Tour de Main élaboré par l'Association Alix Le Clerc et la Tutelle française (sous la conduite de Sœur Cécile Marion) devrait être travaillé par toutes les vicairies pour l'adapter aux réalités des différents pays ; Sœur Véronique Wathélet a produit avec l'Instance Education, un document qui, à notre connaissance, n'a pas encore été achevé ; il est vrai que le travail n'est pas mince tant la situation politique, sociale et culturelle diffère d'un pays à l'autre³⁷ ; à terme, on devrait arriver à un projet éducatif et un projet pédagogique communs pour toutes les écoles de la CND
- les centres démultiplicateurs, comme le centre de formation Sedes Sapientiae à Sao Paulo, doivent être soutenus même si les ressources humaines et financières sont défaillantes, parce qu'ils sont susceptibles de dynamiser l'action collective
- la visibilité des sœurs et des associés doit se renforcer dans les écoles pour « transmettre le charisme » ; la formation des chefs d'établissement et des enseignants, comme celle de Cannes, doit être encouragée ; ne peut-on imaginer des alternatives moins coûteuses au projet Cannes, accessibles aux enseignants d'autres pays ?
- la formation des jeunes sœurs de la CND est une priorité : elles sont l'avenir de la CND mais, même si la Congrégation consacre beaucoup d'énergie à cette formation, il y a encore un long chemin à parcourir...

7.2. L'approfondissement de la **spiritualité** est une demande constante des associés partout dans le monde. Des réunions y sont consacrées et c'est tant mieux. Ne pourrait-on imaginer des sessions de formation plus longues, du style des sessions que la CND organise pour les novices ? Les associés pourraient aussi être invités à faire part de leurs expériences personnelles dans d'autres groupes constitués à la pédagogie efficace, comme la Roche d'Or ou Fondacio.

7.3. La **vie fraternelle** peut certainement s'intensifier : présence active auprès des sœurs âgées (animation de temps de prière ou d'activités créatives) suivant les talents de chacun. Il s'agirait aussi d'essayer de formaliser les contacts avec les associés d'autres pays : avoir des équipes-relais sur des thèmes particuliers, comme l'Instance Justice par exemple. Et n'oublions pas la prière commune qui nous recentre sur l'essentiel, notre foi en Dieu, et qui nous rassemble tous dans le même élan.

³⁷ Le Congo, par exemple, nous semble dépassé par ses problèmes matériels (instabilité politique, enseignants très mal payés, formation insuffisante...). La Congrégation du Viet Nam, interdite d'enseignement pendant de nombreuses années, essaie de retrouver une « légitimité ». Le Brésil est marqué par un engagement pour la justice et l'option préférentielle pour les pauvres.

CONCLUSION

Nous avons essayé de comprendre ce qui animait les associés de la Congrégation Notre-Dame en situant leurs activités sous les 3 facettes de la vie consacrée (spiritualité, fraternité, mission). Tout en évoquant ce qui se vit déjà, en Belgique et dans d'autres pays, nous avons suggéré des pistes pour que notre nouvelle appartenance soit stimulante pour chacun de nous et pour la Congrégation. Certaines questions n'ont toutefois pas été traitées :

- l'aspect financier : qui va financer la participation des associés aux chapitres généraux ? comment les associés vont-ils soutenir les projets de la CND ?
- l'élargissement du groupe : y a-t-il un profil type d'associé ? faut-il « adopter une politique marketing » ou attendre que les personnes se présentent ? comment rajeunir les cadres ?

Ces questions se posent également, et avec bien plus d'acuité, aux religieuses. Elles sont liées à la problématique générale de la vocation. Dans ce domaine, toutefois, nous ne pouvons que prier l'Esprit Saint et cheminer, joyeux et confiants, avec l'optimisme qui caractérisait Pierre Fourier.

Des choses très grandes et très excellentes prennent racine et fondement et force sur des commencements de petite apparence.

St Pierre Fourier, lettre du 13 juin 1630

Annexe 1 : Enquête sur les attentes des associés CND de Belgique

1. Raison d'être des associés

Les associés devraient d'abord partager la spiritualité des sœurs	
Les associés devraient d'abord faire communauté avec les sœurs	
Les associés devraient d'abord collaborer aux projets des sœurs	
Les associés ne devraient privilégier aucun des 3 secteurs	
Autres propositions :	

2. Engagement des associés

L'engagement devrait se matérialiser par un engagement écrit pour une durée déterminée (2 ans, 5 ans...)	
L'engagement devrait se matérialiser par un engagement financier (cotisation annuelle)	
L'engagement ne devrait pas se matérialiser : il s'agit pour chacun de s'engager à collaborer aux projets de la CND	
L'engagement ne devrait pas se matérialiser : il s'agit pour chacun de s'engager à vivre en chrétien, conformément à l'esprit de la CND	
Il ne devrait y avoir aucun engagement	
Autre proposition :	

3. Organisation et prise de décision

Les associés devraient avoir 1 responsable par pays élu par le groupe des associés	
Les associés devraient être un groupe informel, avec simplement 1 secrétaire pour assurer la communication entre les membres	
Les associés devraient toujours en référer à une sœur de la CND	
Au chapitre général, les associés devraient pouvoir envoyer 1 délégué par pays élu par le groupe des associés (comme chaque Vicairie envoie 1 sœur déléguée au chapitre)	
Les associés devraient être présents à tout le chapitre général	
Au chapitre général, les associés ne devraient être présents qu'à certains moments	
Au chapitre général, ils devraient être présents pour rendre service (secrétariat...)	
Au chapitre général, les associés devraient avoir un pouvoir décisionnel sur les grandes orientations de la CND	
Au chapitre général, ils devraient avoir un pouvoir consultatif	
Au chapitre général, ils ne devraient avoir aucun pouvoir	
Autres propositions :	

4. Projets à privilégier dans les prochaines années

Collaboration au travail dans les écoles de la CND	
Formation des jeunes sœurs (Congo, Brésil...)	
Présence auprès des sœurs âgées	
Aide financière aux projets de la CND	
Contacts avec les associés des autres pays	
Approfondir la spiritualité des fondateurs	
Prier avec les sœurs et les autres associés	
Autres propositions :	

Annexe 2 : Echos de la rencontre internationale des associés organisée par la Vicairie de Grande-Bretagne, à Wishaw (Ecosse) du 31 août au 4 septembre 2007.

A l'invitation de la Vicairie de Grande-Bretagne, plus de vingt associés d'Ecosse, d'Angleterre, d'Irlande, de France et de Belgique se sont retrouvés à Wishaw du 31 août au 4 septembre 2007. Une première en quelque sorte : des sœurs et des associés, en nombre presque égal et en harmonie parfaite, vivant les mêmes temps forts de réflexion, discussion, détente, prière, partage fraternel ! Avec, en toile de fond, la merveilleuse hospitalité de Sœur Martina, des associés écossais et du personnel du « Newmains Pastoral Centre ».

La rencontre a comporté trois moments : une réflexion collective sur le présent et l'avenir de la congrégation, à la lumière des fondateurs, pour « avancer ensemble » (moving forward together) ; une discussion entre associés pour définir notre partenariat avec les sœurs et, notamment, notre rôle au Chapitre Général de juillet 2008 ; une immersion dans la spiritualité d'Alix Le Clerc, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa béatification.

Quelques phrases peuvent résumer la première journée :

- n'ayons pas peur ; continuons à éduquer comme nous le faisons depuis 400 ans
- allons près des jeunes là où ils sont
- ne soyons pas obsédés par l'âge mais allons vers l'avant ; allons vers tout ce qui vit
- ne faisons pas de plans pour l'avenir mais développons une vision commune
- c'est en aimant personnellement le Christ que nous pouvons aller vers les autres
- les fondateurs accueilleraient les associés avec « joie, gratitude et espoir »...

Quant à nous, associés, nous avons reçu avec enthousiasme l'invitation à participer, pour la première fois officiellement, au Chapitre Général qui se tiendra en Hongrie en juillet 2008. Quel stimulant pour affiner notre raison d'être, notre rôle, notre relation aux sœurs de la congrégation ! D'autant que nous étions tous sur la même longueur d'onde...

- notre raison d'être ne consiste pas seulement à collaborer aux *projets* des sœurs, même si c'est important : nous souhaitons aussi partager leur *spiritualité*
- même si notre lien avec la congrégation est primordial, il serait bon d'acquérir une certaine *autonomie* : être capables de faire des réunions « pleines de sens » en l'absence des sœurs
- la *communication* est essentielle : que ce soit entre les sœurs et les associés ou entre les associés eux-mêmes ; nous devons nous rencontrer (comme, par exemple, à Nancy, lors du 60^e anniversaire de la béatification d'Alix Le Clerc), nous soutenir les uns les autres, être présents auprès des sœurs âgées, réaliser un annuaire international d'associés...
- la *visibilité* tant des sœurs que des associés doit être renforcée
- nous réaffirmons l'importance du « fais-le grandir », de l'*éducation* comme mission essentielle de la congrégation
- pour le *Chapitre Général*, nous souhaitons qu'un *représentant de chaque pays* soit invité pour observer et participer, si les sœurs nous le demandent, à l'élaboration des grandes orientations de la congrégation ; pour que cette représentation soit effective, le Chapitre devrait être préparé par tous les groupes d'associés.

En finale de ces journées particulièrement intenses, Sœur Gabriel et Sœur Marie-Claude nous ont aidés à méditer et à nous approprier la spiritualité d'Alix Le Clerc, si riche pour notre vie intérieure et pour notre action. *May God be your one and only Love.* .

BIBLIOGRAPHIE

- BOISVERT Laurent *Laïcs associés à un institut religieux.* Bellarmin, 2001
- CHENU Bruno « Le charisme religieux à l'épreuve des laïcs ». *CND*, 101, mars 2000, p. 11-12
- GIGUERE Joseph « Point de vue sur la vie religieuse dans la société et dans l'Eglise ». *La vie des communautés religieuses*, nov.déc. 1997, p. 272 – 277
- JEAN-PAUL II *Exhortation apostolique post-synodale Vita Consecrata sur la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde.* 1996, (56).
- LE CLERC Alix *Relation autobiographique* suivie de *Notes des Cahiers.* Paris, Les Editions du Cerf, 2004
- RICHARD Fernande « L'institution, une réalité fragile » dans *La vie des communautés religieuses*, nov-déc 1997, p. 306-313
- SAGOT Paule *Pierre Fourier, Alix Le Clerc, spiritualité.* Paris, CND, 1998
- SCHMITT Christiane « L'association entre religieux et laïcs ». *Vie consacrée*, 2007, p. 361-369
- TILLARD Jean-Marie « Les religieuses et les religieux sont-ils et seront-ils encore parmi les forces prophétiques de l'Eglise ? » *La vie des communautés religieuses*, janv. Février 2000, p. 3- 19

Documents CND

Affiliation des Chanoinesses de Notre-Dame. Imprimerie polyglotte vaticane, 1932

La Congrégation Notre-Dame, ce qu'en disent amis et proches. Document CND, juillet 1998

Les associés CND nous parlent. Document CND, Chapitre général de 2002

Notre Tour de Main. Association éducative Alix Le Clerc, 2006

TABLE DES MATIERES

Quelques textes de référence	2
Introduction	3
1. Faire vivre une Histoire, transmettre un charisme	5
2. Partager la spiritualité	7
3. Partager la fraternité	8
4. Partager la mission	9
5. Partenaires et responsables	11
6. S'engager ?	12
7. Pour quels projets ?	13
Conclusion	14
Annexe 1 : enquête sur les attentes des associés belges	16
Annexe 2 : échos de la rencontre internationale d'associés, Wishaw (Ecosse) 31 août au 4 septembre 2007	17
Bibliographie	18